

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

XIVme ANNÉE

1898



1er MARS

No. 3.

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

De la vraie science



L'HOMME qui veut beaucoup savoir doit beaucoup travailler, beaucoup s'humilier, s'abaissant lui-même et courbant la tête jusqu'à terre ; alors, le Seigneur lui donnera beaucoup de science et de sagesse. La souveraine sagesse consiste à faire toujours le bien, à pratiquer la vertu, à se garder

de tout péché ou de toute occasion de péché, à considérer toujours les jugements de Dieu.

Un jour frère Egide disait à quelqu'un qui voulait aller à l'école pour apprendre la sagesse : Mon frère, pourquoi voulez-vous aller à l'école ? Sachez que la science consiste à aimer et à craindre. Ces deux choses vous suffisent. L'homme n'a besoin

de science que pour se bien conduire. Ne vous inquiétez pas beaucoup d'apprendre pour les autres, mais étudiez les choses qui vous sont nécessaires à vous-même : car il arrive souvent que nous voulons avoir beaucoup de science, pour aider les autres, et peu pour nous-même. La parole de Dieu ne sert ni à celui qui l'annonce ni à celui qui l'écoute, mais à celui qui la met en pratique. Si des hommes qui ne savent pas nager se jettent dans l'eau pour sauver des gens qui se noient, ils se noieront ensemble. Pareillement, si vous ne savez pas vous sauver, comment voulez-vous sauver votre prochain ? Si vous ne faites pas bien vos propres affaires, comment ferez-vous celles des autres ? Il n'est pas croyable que vous aimiez l'âme d'autrui plus que la vôtre.

Les prédicateurs de la parole de Dieu doivent être le drapeau, le flambeau et le miroir du peuple. Heureux l'homme qui guide de cette manière les autres dans la voie du salut, sans cesser un instant d'y marcher lui-même ! Heureux l'homme qui invite ainsi les autres à courir, et ne reste pas lui-même en arrière ! Plus heureux cependant celui qui aide ainsi les autres à s'enrichir et qui s'enrichit lui-même. Je crois que le bon prédicateur prêche pour lui plus que pour les autres. Il me semble que celui qui veut convertir les âmes des pécheurs et les attirer dans la voie du Seigneur, doit toujours craindre d'être entraîné lui-même dans la voie des vices, du démon et de l'enfer.

SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIÈCLE ET SON INFLUENCE

LE THÉOLOGIEEN ET LE DOCTEUR DE LA SOUVERAINETÉ

PONTIFICALE (*Suite*)

LES œuvres de théologie morale de Capistran, elles aussi, mériteraient une étude approfondie. Pour en saisir la portée, il faut ne pas perdre de vue les désordres et les vices du temps.

Le schisme d'Occident, nous l'avons déjà dit, avait amené la décadence de la discipline ecclésiastique. Occupés à lutter contre leurs compétiteurs, réduits le plus souvent à mendier la

faveur et l'assistance des princes, forcés de prélever sur les églises de leur obéissance le tribut nécessaire à l'entretien de leur cour, les Papes, pendant près de quarante ans, n'avaient eu ni l'indépendance ni l'autorité nécessaires pour réprimer les abus, pour éloigner des fonctions sacrées ceux que l'ambition ou les intrigues de la puissance séculière y poussaient. Ce fut dans le but de défendre le clergé contre l'envahissement de la corruption et de l'ignorance que saint Jean de Capistran composa plusieurs de ses écrits : — *Le Miroir du clergé*, — *de la Vie et des bonnes mœurs des clercs*, — *de l'Instruction des simples prêtres*, — *Remarques sur le sacrifice de la messe*, — *de la Vertu du sacrement de pénitence*, — *l'Interrogatoire des confesseurs*, — *des Pénitences et des Rémissions*, — *des Cas de conscience et des Pénitences à imposer*.

Mais si les vertus du prêtre avaient perdu de leur éclat, l'esprit chrétien s'était affaibli plus encore au sein des autres classes de la société. Nos prédicateurs Franciscains, saint Bernardin de Sienne en Italie, Jean Brugman dans les Pays-Bas, Antoine Fradin, Michel Menot et Olivier Maillard en France, ont dépeint, dans leurs sermons, avec une liberté de langage qui étonne parfois notre délicatesse moderne, les mœurs de leurs contemporains. Ils nous ont signalé la rapacité des princes qui écrasaient leurs sujets d'impôts ; l'avarice des juges prévaricateurs qui, pour quelques deniers, vendaient la justice ; la cupidité insatiable des usuriers qui ruinaient les familles, les villes, les provinces. Ils nous ont montré les guerriers désertant les champs de bataille pour courir aux fêtes de la volupté ; les bourgeois et les marchands prodiguant leur or en festins, en spectacles et en débauches ; les artisans et le peuple se livrant avec frénésie aux danses et aux jeux de hasard. Ils nous ont décrit le luxe effréné des femmes, " leurs robes toutes de velours et de soie, leurs manteaux tout garnis de perles et de fourrures, leurs faux cheveux entrelacés de rubans et de pierreries, leurs colliers d'ambre et de corail, leurs larges ceintures d'argent, les riches bracelets et les bagues dont elles surchargeaient leurs mains. "

Capistran, dans ses prédications, avait énergiquement flétri tous ces désordres ; il les combattit de plus par ses écrits. Citons les traités — *de la Parure des femmes*, — *de l'Usage de la parure*, — *du Mariage*, — *de l'Avarice*, — *de l'Usure et des Contrats*, — *contre la Cupidité*, — *du Blasphème*, — *du Parjure*, — *du*

Jeûne, — *Dissertations sur le mensonge*, — *de la Guerre spirituelle*, — *le Miroir de la conscience*. Nous avons parlé ailleurs de ses ouvrages concernant l'Ordre Séraphique ; ce sont les traités — *de la Pauvreté du Christ*, — *de l'Etude de la science parmi les Frères-Mineurs*, — *la Défense du Tiers-Ordre*. Dans tous ces traités, la doctrine morale de notre Saint se recommande par un double caractère : la douceur et la fermeté. A l'exemple des chefs de l'école Séraphique, d'Alexandre de Halès, de saint Bonaventure, de Duns-Scot, Capistran se montre constamment l'ennemi de ces sévérités outrées et de ce rigorisme inflexible dont le Jansénisme devait plus tard propager les désespérantes théories. Bien qu'il ne traite point *ex professo* ces questions ardues du libre arbitre et de la grâce, du *probabilisme* et du *tutorisme*, qui ont suscité, depuis trois siècles surtout, de si ardues disputes, il est facile de se convaincre, qu'avec l'immense majorité des théologiens de son Ordre, il incline vers le sentiment le plus favorable à la liberté de l'homme. Dans l'un de ses traités, il pose nettement ce principe : “ *Interpretatio benignior maxime veritati consona in ambiguis est facienda.* ” Dans les choses “ douteuses, l'interprétation la moins sévère est la plus conforme à la vérité ; c'est celle qu'il convient de suivre. ” Il peut, à notre avis, être compté parmi les “ probabilistes. ”

Sa douceur, toutefois, ne dégénère jamais en mollesse. Si sa morale est pleine d'indulgence, de modération et de tact, elle exclut rigoureusement toute faiblesse. Son christianisme n'a rien d'amoindri ; c'est le vrai christianisme, viril, sérieux, complet, “ avec sa croix et ses épines, ” selon l'expression de Bossuet.

Saint Jean de Capistran, on le sait, fut l'un des plus savants jurisconsultes et l'un des plus célèbres canonistes de son siècle. Ses ouvrages de droit canon comprennent : un Recueil de *consultations juridiques et canoniques sur le corps des décrétales*, des *Traité sur la censure ecclésiastique*, — *sur les excommunications*, — *sur les cas réservés au Pape*, — *sur les pénitences canoniques*, — *sur le précepte de se confesser à son pasteur*, — *sur la consanguinité et l'affinité*, — *sur la forme d'exécution d'un testament*, — *sur la décrétale de Jean XXII “ de Verborum significatione. ”*

Les Souverains Pontifes avaient une telle confiance dans la science du Saint qu'ils le consultaient et l'employaient dans toutes les affaires difficiles de l'Eglise.

Vers 1437, par exemple, les disciples du tertiaire saint Jean

de Colombin, connus sous le nom de Jésuates, étaient en butte à la calomnie ; on les accusait d'erreurs et de scandales. Eugène IV adjoignit à saint Laurent Justinien, pour examiner leur cause, Capistran, " homme, " dit-il dans sa bulle, " illustre par son habileté dans les lettres et son érudition. " Il était difficile de trouver un docteur plus apte à bien conduire cet examen. Après une enquête minutieuse, il attesta l'innocence des religieux persécutés.

Il nous reste aussi de notre Saint un assez grand nombre de *lettres*. Soixante-quatorze sont adressées aux Souverains Pontifes et aux princes, les autres à des particuliers. Elles concernent, pour la plupart, la Croisade et les missions diplomatiques dont il était chargé.

Comme tous les orateurs populaires, il suivait, avant tout, les inspirations de son génie et les élans de son cœur ; il n'écrivait pas ses discours. Aussi, ne trouvons-nous, dans ses œuvres, presque aucun vestige de cette éloquence toute puissante qui transportait les multitudes. Quelques *fragments* et quelques *thèmes de sermons* sont tout ce qu'elles renferment sous ce rapport.

Jusqu'ici les œuvres de Capistran sont demeurées manuscrites à l'exception des *Traité de l'Autorité du Pape*, — *de l'Antéchrist*, — *du Jugement universel*, — *du Miroir du clergé*, — *de la vie et des bonnes mœurs des clercs*, — *de la guerre spirituelle*, — *du Miroir de la conscience*, — *de la défense du Tiers-Ordre*, — *des Usures et des Contrats*, — *du Mariage*, — *des Excommunications*, — *de la Pénitence canonique*, — *sur la Décrétale de Jean XXII* " *de Verborum significatione*. "

Au commencement du XVIII^e siècle, un Frère-Mineur Italien, le Père Jean-Antoine Sessa, Observant, travailla à en préparer une édition. Il recueillit et réunit cinquante traités, *quatre-vingt-cinq lettres* et quelques *thèmes de sermons*. Cette collection, qui se conserve à Rome, forme douze volumes manuscrits *in-quarto* d'environ sept cents pages chacun. Wadding, dans son "*Scriptores Ordinis Minorum*," mentionne les traités suivants qui ne se retrouvent pas dans la collection du Père Sessa : *de la procession du Saint-Esprit*, *de la Passion de N.-S. Jésus-Christ*, *Commentaire sur le texte " Ecce virgo concipiet, " Explication de la Règle des Frères-Mineurs*.

Un jour viendra, nous osons l'espérer, où l'Ordre de Saint-

François, poursuivant l'œuvre commencée au XVIII^e siècle, et mettant à la portée de tous tant de trésors ignorés de science et de doctrine, pourra donner enfin une édition authentique et complète des œuvres de notre docteur.

L. DE KERVAL, *Tertiaire.*

(*A suivre.*)

—————:O:—————

ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS Les obligations du Tiers-Ordre

LA VISITE (*Suite*)

 N ne peut pas dire que l'oraison mentale soit une des obligations du Tiers-Ordre, mais elle est absolument dans l'esprit de celui-ci. Notre Séraphique Père était avant tout un homme d'oraison. Thomas de Célano a dit de lui cette parole expressive : “ *Il n'était pas tant un homme en prière que la prière même* (1). ” A son exemple le Tertiaire doit faire tous ses efforts pour arriver à posséder le don de la prière.

Il y a la prière mentale et la prière vocale.

La prière vocale qui part des lèvres, avec accompagnement du cœur, est celle que nous faisons à l'aide de formules consacrées par l'usage, comme le *Pater*, l'*Ave*, etc. . . . La prière mentale est celle que nous faisons sans remuer les lèvres et en ne laissant parler que notre cœur.

Cette manière de nous entretenir avec DIEU est de la plus haute importance dans la vie spirituelle, et l'on peut dire en général que, sans l'oraison mentale, l'âme ne sera jamais intérieure et “ en pleines eaux spirituelles. ”

Or, il est une multitude de personnes capables de faire oraison mentale et qui ne s'y sont presque jamais essayées ou du moins n'ont pas persévéré dans leurs essais, à cause de la fausse idée qu'elles se sont faite de l'oraison. Elles sont incapables de faire la *méditation* proprement dite ; or elles n'entendent parler que de *méditation*, et dans la plupart des livres spirituels qu'elles lisent, elles ne voient surtout que ce mot de *méditation*, qui est pour tant d'âmes la cause d'un malentendu fâcheux.

La méditation n'est tout au plus qu'une partie de l'oraison mentale, et sans oraison mentale la méditation ne servira de

rien. Tandis qu'il est un nombre considérable de personnes versées dans l'oraison mentale à qui la méditation, loin d'être nécessaire, serait un embarras et un obstacle dans leurs rapports avec DIEU.

Ne nous imaginons pas que, pour faire oraison mentale, il faille tenir à DIEU un discours en trois points et avoir dans son esprit une série de pensées qui s'enchaînent avec ordre.

Sans doute il est bon, au commencement de l'oraison mentale, de faire une ou plusieurs réflexions sur une lecture que l'on aura faite à l'avance. L'imagination sera mieux contenue, l'intelligence sera fixée, et la volonté, convaincue, sera plus facilement portée aux saintes affections de la prière et plus décidée à prendre une bonne résolution de mieux servir DIEU. Mais il s'en faut de beaucoup que cela soit indispensable *pour l'oraison mentale*. Heureusement, car un nombre considérable de personnes, animées de la meilleure bonne volonté, sont incapables de suivre une méthode, leur unique ressource étant de se mettre en présence de DIEU et de lui parler simplement, comme un enfant à son père.

Une célèbre pécheresse, qui s'était enfermée dans un désert, passa toute son existence à dire à DIEU : " O vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi ! " Pensez-vous que ce n'était point là la plus excellente des oraisons mentales, et que le manque de méditation proprement dite ou de réflexions plus ou moins agencées empêchèt l'illustre pénitente de monter très haut sur les ailes de son oraison jaculatoire, où elle faisait passer toute son âme ?

Le curé d'Ars était surpris de rencontrer souvent à l'église, un pauvre paysan à genoux devant le tabernacle, immobile comme une statue, et demeurant ainsi des heures entières. Un jour le bon curé s'approche de lui et lui dit : " Que faites-vous donc là si longtemps, mon ami ? " Et le paysan, montrant du doigt le tabernacle, de répondre : " Je l'avise, et Il m'avise, " c'est-à-dire, je le regarde, et Il me regarde. Cet ignorant des choses du monde pratiquait, sans qu'il s'en doutât, cette définition de l'oraison donnée par saint François de Sales : " Dans ce saint exercice de l'oraison, c'est assez faire que de regarder et de se laisser regarder, " regarder Notre Seigneur et ouvrir bien son cœur à son regard et à son amour.

FR. PIERRE-BAPTISTE, O. S. F.

(A Suivre.)

II. — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)

Les Tertiaires devront fuir, avec la plus grande vigilance, les danses, les spectacles et les repas licencieux. ”

^{Ép.} Une autre cause de décadence morale au Canada, c'est la passion toujours grandissante pour les danses, les théâtres, les grandes veillées, et l'on se persuade qu'il n'y a pas grand mal là-dessus.

Un jour un Franciscain venant à passer devant une maison riche y entendit beaucoup de bruit : la curiosité le porta à s'en approcher davantage pour voir ce que c'était. Il entra et y trouva un grand et beau salon rempli de monde ; en voyant le luxe des vêtements, les danses, les autres divertissements bruyants, l'homme de Dieu promena autour de lui des regards étonnés, puis comme saisi d'une sorte d'enthousiasme, il s'écria à pleine voix : “ Notre Seigneur est un insensé ; la sainte Vierge est une insensée ; tous les Saints du ciel n'ont été que des insensés. ” Tous les assistants restèrent stupéfaits en entendant un pareil langage qui ressemblait à un véritable blasphème, tombant des lèvres d'un homme dont la sainteté était pourtant bien connue dans le pays : la maîtresse de la maison s'approcha, et le pria de s'expliquer. Il se fit un grand silence, et l'homme de Dieu s'expliqua ainsi : “ Notre Seigneur, la sainte Vierge et tous les Saints sont entrés au ciel par la voie des souffrances, tandis que vous, vous prétendez y entrer, en suivant la voie des plaisirs. Ou ceux-là furent des insensés ou c'est vous qui l'êtes. ” Ce religieux était le Bienheureux Jacques de Todi. Son avertissement fut compris : on cessa la danse, et chacun se retira en réfléchissant sérieusement sur les paroles du Saint. Ils comprirent pour leur amendement que la voie du ciel est étroite et qu'il n'y a que ceux qui se font violence qui peuvent suivre cette voie : mais que le chemin qui mène à la perdition est large, spacieux et que beaucoup malheureusement y marchent et s'y précipitent.

On va au théâtre, aux grandes veillées, on danse et l'on demande quel mal il y a dans tout cela. Le mal, on vient de l'entendre. Pour aller au ciel, il faut imiter Notre Seigneur, la Sainte Vierge et les Saints. Tout le monde sait cela ! Or, est-ce que Notre Seigneur, qui a pourtant assisté aux noces, aux noces de Cana (on s'obstine aujourd'hui à vouloir danser aux noces),

a dansé, est-ce que la sainte Vierge a dansé, est-ce que les Saints allaient aux théâtres, à la danse ? Allons donc, pauvres jeunes gens, pauvres jeunes filles, le rouge vous monte au front, lorsque nous vous faisons nous-même cette demande, et vous vous glorifiez d'être chrétiens ; vous, jeunes filles, vous êtes fières d'être enfants de Marie, et vous ne voulez pas imiter l'exemple de Votre Sainte Mère ! Vous voulez danser et vous dites : quel mal y a-t-il à cela ? Pour quoi les Docteurs, les Pères de l'Église, tous les Saints, tous les papes ont-ils toujours parlé avec tant de véhémence contre les danses, occasion de tant de péchés, de tant de désordres, et de tant de crimes ?

Savez-vous avec qui vous dansez, lorsque vous allez, malgré vos parents, malgré votre Pasteur, contre votre propre conscience à ces réunions dangereuses ? C'est avec le *diable* que vous dansez ; oui, avec Satan, votre pire ennemi. Le misérable, il l'a tant de fois déclaré lui-même, et tout spécialement dans des *exercices*, il l'a déclaré carrément et avec un air de triomphe que c'est lui qui fait danser, qu'il se trouve à l'aise à la danse, et qu'il met dans le cœur des jeunes gens et surtout des jeunes filles *qu'il n'y a pas de mal à cela*.

Or, voici encore le Tiers-Ordre qui vient déjouer les infernales machinations du démon. Les Tertiaires fuiront, avec la plus grande vigilance, les spectacles, les *danses* ! Et de fait, dans les bonnes paroisses, où le Tiers Ordre est bien établi, la danse, si elle existait auparavant, a disparu pour faire place à d'autres amusements innocents ; les parents s'en trouvent mieux et leurs enfants aussi.

Mais enfin, mon Père, nous dira quelque bonne mère de famille qui croit devoir suivre un peu les allures du siècle, mais qui ne voudrait pourtant pas aller directement contre sa conscience, je ne vois après tout, je ne vois pas quel mal il peut y avoir à danser, à *danser honnêtement*. C'était tout récemment (je le tiens d'un témoin absolument digne de foi) le raisonnement d'un bon et vénérable curé de paroisse. La jeunesse, qui paraissait bonne, se plaignait de ce qu'on, prétendait-elle, lui défendit toutes sortes d'amusements et surtout la danse, la danse en famille, la danse entre amis ! Le Curé est père de famille, et cet homme vénérable, nouvellement arrivé dans sa paroisse, écouta la plainte de ses enfants ; il examina leur cause et il trouva, en réalité, que son prédécesseur, homme austère, avait été peut-être

un peu trop loin. “ Il faut pourtant bien que nos jeunes gens s’amusent, pourvu, il va sans dire, qu’ils le fassent honnêtement.”

Un dimanche donc, il monte en chaire, et après beaucoup de réserves, accompagnées de sentiments tout paternels, il dit à ses ouailles : “ Mes chers amis, j’ai tout examiné : il y a danse et danse : les mauvaises danses sont défendues, toute âme honnête le comprend comme moi : mais la danse, la simple danse ! je ne vois franchement pas quel mal il peut y avoir à sauter, à gambader, à danser. Amusez-vous donc, mes chers amis, amusez-vous, après les offices du dimanche, dans vos familles, chez vos amis, honnêtement. ” Ah ! notre jeunesse de N. entra chez elle après la grand’messe toute triomphante. Il était permis de danser ! Le soir du même jour il y eut des danses en quantité. Que s’y passa-t-il ? On l’ignore encore, mais le diable était content. Le dimanche d’après, il y eut des danses et des contre-danses, non-seulement en famille et chez les amis mais dans tous les coins et *arrière-coins* (sic) de la paroisse. Les parents en furent épouvantés, et ils coururent dès le lendemain, en masse, chez le bon et trop indulgent curé pour l’avertir de ce qui se passait. L’homme de Dieu s’aperçut, mais déjà trop tard qu’il avait été trop condescendant. Il fut obligé, le dimanche suivant, de faire un sermon sévère sur les occasions dangereuses, en blâmant plus sévèrement encore l’entraînement insensé dont toute la jeunesse avait donné ainsi le *triste* exemple.

Dans une autre paroisse, on fut témoin d’une manifestation tout opposée. On allait célébrer un jeune mariage : c’étaient des Tertiaires, et les noces devaient se célébrer dans une paroisse étrangère, et là, aux noces on dansait. Le vén. curé de cette première paroisse, confiant dans ses jeunes gens, les avait enrôlés en grand nombre sous la bannière Séraphique. Ses voisins lui en avaient fait un bienveillant reproche, ajoutant qu’en fait de Tiers-Ordre il faut procéder avec lenteur. La danse est défendue aux Tertiaires, même aux noces ; or, une partie de vos jeunes Tertiaires assisteront aux noces ; et elles danseront, c’est certain, et les jeunes gens aussi ; et ainsi, cet exemple, qu’on aurait pu prévenir, jettera du discrédit sur la sainte institution du Tiers-Ordre tout entière.

Le moment arrivé, le curé vit ses jeunes Tertiaires, leur dit et simplement, “ mes enfants, souvenez-vous de vos saints engagements ; une loi disciplinaire, inflexible, vous défend de danser,

même aux noces !” Nos jeunes gens, comme ils l’ont ensuite avoué eux-mêmes, furent terriblement tentés : on les invita, on les harcela, on leur dit mille choses engageantes leur prouvant par mille raisons qu’aux noces la danse était permise, tout aussi bien aux Tertiaires qu’aux autres personnes qui n’étaient pas Tertiaires. Mais nos jeunes gens, nos jeunes filles répondraient invariablement : nous ne dansons pas, nous sommes Tertiaires. Le bon curé resta joliment fier de ses jeunes Tertiaires, et il eut grandement raison.

Les Tertiaires sont comme des Religieux et des Religieuses vivant dans le monde : or, est-ce que les Religieux et les Religieuses dansent, lorsqu’il leur arrive quelquefois d’assister à des noces ! Donc, par simple convenance, les Tertiaires ne doivent jamais danser, pas même aux noces !

Dieu soit encore béni ! il s’est fait déjà un grand bien par-là, dans les paroisses de Tertiaires où la Règle est bien observée.

Dans une certaine paroisse d’ailleurs bien bonne on avait une certaine propension, malgré tout, pour la danse. Le vén. curé chercha un moyen efficace, et il le trouva. Il établit le Tiers-Ordre, d’abord pour les pères et les mères de famille, pour les vieux. Puis immédiatement, il engagea les jeunes à imiter l’exemple des anciens. Quelques jeunes filles bien pieuses écoutèrent la voix de leur pasteur et imitèrent Maman qui était Tertiaire : d’autres les suivirent. Il restait encore des danseurs cependant, il fallait entamer les jeunes garçons : c’était plus difficile.

Le bon Dieu ménage à ses ministres des moyens de sainte réussite. Un beau jour, notre digne curé aborda franchement un grand jeune homme déjà avancé en âge et lui dit : “ mon ami, pourquoi n’imites-vous pas votre vertueux père : c’est un bon Tertiaire, lui, il fera aussi bien plus facilement son salut ? Le jeune homme hésita quelque temps, mais il se décida à la fin : son exemple fut suivi de beaucoup d’autres, si bien que petit à petit, le pieux Pasteur enrôla toute la jeunesse dans le Tiers-Ordre, et l’on ne pense plus à danser. Nous connaissons cette paroisse, et les vraies merveilles de bonté que la divine Providence opère au milieu d’elle parce que le bon Dieu voit là de vrais enfants qu’il protège et qu’il bénit !

FR. FRIÉRIC.

Comm. de Terre-Sainte.

(A suivre)

MISSIONS FRANCISCAINES

COMMISSAIRES DE TERRE-SAINTE

La Custodie possède en outre dans les principales nations un certain nombre de *Commissaires de Terre-Sainte*, ou Religieux chargés de recueillir les offrandes provenant des quêtes, prescrites le Vendredi-Saint dans toutes les paroisses du monde catholique, en faveur de la Terre-Sainte. Voici la liste de ces Commissaires :

ANCONE (*Italie*). — R. P. Vincent Marie-Eustache de Camerino, M. O. Vice-Commissaire, *Via Scosciacavalli, 42*.

ASSISE (*Italie*). — R. P. Vice-Commissaire, *S. Maria degli Angeli*.

ASSUNCION (*Paraguay*). — R. P. Xavier Conzalez, Commissaire, M. O.

BASTIA (*Corse*).—R. P. Pierre Volpaiola, M. O. Commissaire, *Capanelle*.

BOLOGNE.— R. P. Vice-Commissaire, *S. Maria della Libertà*.

BONORVA (*Sardaigne, Sassari*). — R. P. Salvator Ange Sechi, M. O., *Hospice de Terre-Sainte*.

BORDIGHERA (*Genovesato*).—R. P. Léon Patrem, M. O. Vice-Commissaire.

BUENOS-AYRES (*Argentine*). — R. P. Paulin Piccirilli, M. O., *Calle Piedad, 3461*.

CAGLIARI (*Sardaigne*). — R. P. Pacifique Moj, M. O., *S. Rosalia*.

DROGHEDA (*Irlande*). — R. P. Louis Cavanagh, M. O. *Franciscan Convent*.

GAND (*Belgique*). R. P. Antéine Cousaert, M. O. *Quai des Violettes, 5*.

GÈNES (*Italie*). — R. P. Eugène Garibbo, Commissaire, M. O. *Salita della Visitazione, 8*.

GUATEMALA (*Amérique Centrale*). R. P. Salvator M. Medrano, *Porteria de la Recolection, Colegio de Cristo*.

LIMA (*Pérou*). — R. P. Commissaire de Terre-Sainte, en los Descalzos.

LIVOURNE (*Italie*). — R. P. Innocent Francesconi, Commissaire, M. O., *La Madonna*.

MADRID (*Espagne*). — R. P. Commissaire Général, *Calle del Cisne, iglesia de San-Firmin de los Navarros*.

MÉDELLIN (*Colombie*). — R. P. Vice-Commissaire.

MEXICO (*Amérique Sept.*), — Senor Presb. D. Isidore M. Camacho, *Sacristie du Couvent San-Fernando, Via New-York.*

MESSINE (*Sicile*). — R. P. Sérâphin Guzzari do Mélia, Vice-Commissaire, *Hospice de Terre-Sainte*

MILAN (*Italie*). — R. P. Ambroise de Trévisé, Commissaire, *Hospice de Terre-Sainte, Fuori Porta Volta, via Pietro Maroncelli, 23*

MONTEVIDEO (*Uruguay*). — R. P. Commissaire, *Obispado.*

NAPLES (*Italie*). R. P. Chérubin Caruso de Forio, M. O., *Monte Calvario.*

NEW-YORK (*Amérique*). R. P. Charles A. Vissani, M. O. 143, *West, Ninety-Fifth-Str.*

PALERME (*Sicile*). — R. P. Commissaire, M. O., *La Gancia.*

Compte-rendu annuel des Missions Franciscaines en Chine : Vicariat, Apostolique du Hou-Pé mérid.

Chrétiens	7,477
Eglises et oratoires publics	57
Missionnaires indigènes	2
Catéchistes	22
Enfants de chrétiens baptisés	269
Confessions annuelles	4,263
Communions annuelles	3,158
Confirmations	268
Extrêmes-Onctions	63
Enfants d'école	271
Elèves	10
Ecoles	24
Petits garçons	32
Petites filles	55
Enfants défunts	205
Stations principales	125
Missionnaires Européens	9
Frère convers	1
Adultes baptisés	119
Enfants de païens baptisés	978
Confessions de dévotion	5,285
Communions de dévotion	6,230
Mariages	37
Ecoles	25
Séminaire	1
Collège	1
Orphelinats de petits garçons	2
Orphelinats de petites filles	2
Adultes défunts	57
Conversions	1,278

PETITE CORRESPONDANCE

Rev. M. G. S. A.—La Revue Théologique fait-elle erreur en exigeant que la Station du T. S. Sacrement soit récitée devant l'autel du S. Sacrement, bien qu'elle laisse facultatif le choix de l'église ?

— Nous avons déjà répondu précédemment à une question semblable. La Revue Théologique parle de ce qui est requis en principe pour gagner les indulgences de la Station du T. S. Sacrement. Elle est donc dans le vrai. Mais il n'est pas moins vrai, qu'en vertu d'un privilège spécial, dont nous avons indiqué les documents dans une correspondance antérieure, la Station peut être récitée n'importe où, par les Tertiaires. La présence du T. S. Sacrement n'est pas requise pour qu'ils gagnent ces précieuses indulgences.

O. G. à s. S. Q.—La prière prescrite par la Règle du Tiers-Ordre à la mort d'un membre de la Fraternité consiste-t-elle en une couronne franciscaine ou en un chapelet ordinaire ?

— La Règle prescrit un chapelet de cinq dizaines, c'est-à-dire le tiers du T. S. Rosaire.

D. T. à S. S. Q.—Peut-on à son gré passer d'une Fraternité à une autre et assister aux assemblées de deux Fraternités à la fois ?

— On ne peut simultanément faire partie de deux Fraternités. Si l'on désirait parfois assister aux cérémonies d'une Fraternité étrangère, il faudrait en obtenir la permission du Directeur respectif. Mais dans ce cas on ne gagne pas les indulgences qui restent attachées à la Fraternité dont on fait partie. Lorsqu'il s'agit de passer d'une Fraternité dans une autre, à moins d'intervention d'une autorité majeure, on ne doit pas le faire sans motifs sérieux et on ne le peut qu'avec l'agrément du Directeur délaissé et du Directeur auquel on se rallie.

Abonnée à M.—Quelles prières sont requises ou suffisent, étant récitées aux intentions du Souverain Pontife, afin de gagner les indulgences du chemin de la croix ?

— Pour gagner les indulgences, il suffit de songer à la Passion de Jésus, et de parcourir les stations par un mouvement quelconque et dans n'importe quelle posture corporelle. Aucune prière orale n'est requise.

Ibid.—Lorsque plusieurs indulgences exigent chacune une visite à l'église, est-il nécessaire à chaque visite d'avoir l'intention de satisfaire à cette condition requise ?

— Il n'est pas nécessaire d'avoir actuellement cette intention chaque fois que l'on s'acquitte d'une condition exigée pour une indulgence. Il suffirait par exemple pour la journée d'en avoir l'intention générale une fois pour toutes chaque matin.

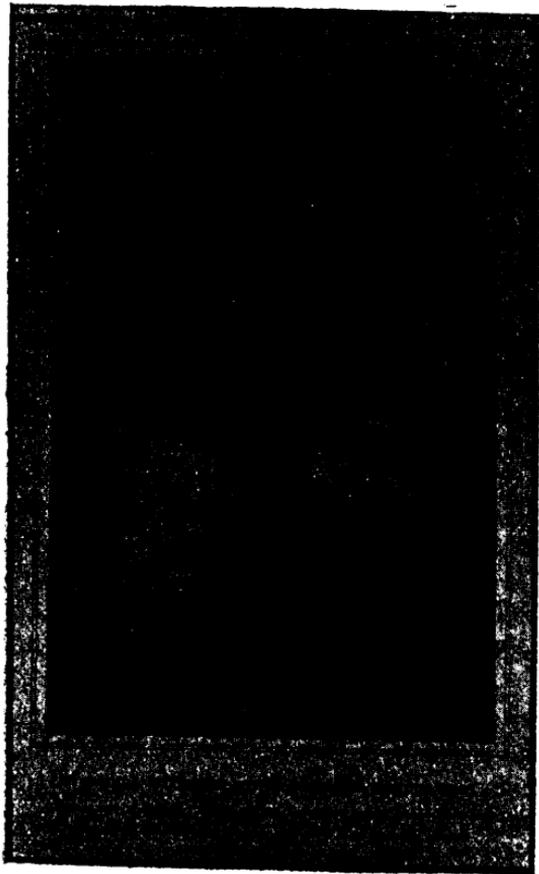
Ibid.—Vous trouverez indiqués les avantages spirituels du Cordon séraphique dans une feuille que l'on vous donnera gratuitement à Montréal, rue Dorchester 1222. Dans une autre feuille vous pourrez lire le résumé des obligations du Tiers-Ordre.

M. C. à Q.—Pour gagner les indulgences du Psaume Exaudi, est-il nécessaire de le réciter immédiatement après la communion ?

— Cette obligation n'existe pas, du moins à notre connaissance. Il nous semble qu'il suffit de réciter cette prière dans le courant de la journée où l'on a déjà communiqué.

E. C. à S. R. Q.—J'ai pris l'habitude de réciter l'office quotidien des 12 pater alternativement avec mon mari qui est tertiaire lui aussi et avec mes enfants. J'espérais par là mieux réciter l'office moi-même et attirer la protection de St François sur ma famille. On m'a fait observer récemment que j'y perdais mes indulgences de Tertiaire, ne récitant ainsi que la moitié des 12 pater, ave et gloria. Devrai-je à mon grand regret discontinuer cette manière d'agir ?

— Continuez sans crainte. L'office se trouve récité ainsi de la façon la plus satisfaisante, alors même que les répondants ne seraient pas tertiaires. Il serait même à désirer, que là où la chose est possible, plusieurs tertiaires du même quartier et surtout de la même maison se réunissent pour réciter ensemble leur office des Pater ou de la Tr. Sainte Vierge. Ce serait comme un avantage de la vie de communauté pour les Tertiaires qui sont des religieux dans le monde. La prière en famille est toujours mieux faite et attire les bénédictions et même la présence de N.-S. Jésus-Christ. Il a dit : " Là où vous serez plusieurs réunis en mon nom, je serai au milieu de vous. " Il y aura de plus en cela une œuvre précieuse de bonne édification pour le prochain, tout en restant sur les limites de la réserve et de la prudence.





Mission au Gésu. — Depuis que le gouvernement *libérateur* est venu usurper le Territoire de l'Eglise et s'installer au palais des Papes, la loi du repos et de la sanctification des jours consacrés au Seigneur, à Rome même hélas, était foulée aux pieds par un certain nombre de commerçants et d'ouvriers attirés par l'appât du gain, dans la Ville qui pourtant n'en demeure pas moins la Capitale du catholicisme. Le mal tendait à se répandre au grand scandale des fidèles qui accourent de tous les coins du globe pour se retremper dans la foi de S. Pierre. Aussi la Ligue du repos du dimanche crut-elle porter un remède efficace à ce mal, source principale, sinon unique, de la crise économique que nous traversons, en conviant les intéressés à une série de conférences, dans l'église centrale du Gésu. Le troisième commandement, envisagé sous ses divers aspects, était naturellement le thème développé successivement pendant huit jours par les orateurs les plus remarquables de la ville pontificale. Nous citerons entr'autres le Père Zocchi, de la Compagnie de Jésus, le P. Antoine de Trobaso, Secrétaire Général de notre Ordre, Mgr Nardini Vedeschi et Son Eminence le Cardinal Satolli. La conférence de chaque jour était suivie du salut solennel donné par un Prince de l'Eglise. Nous avons vu dans cette mission une heureuse idée qu'il serait utile de réaliser ailleurs.

La Vénérable Sœur Marie Crescentia. — Le 21 décembre, au palais de S. Em. le Card. Ledochowski, Préfet de la Propagande, se réunissait la Congrégation antépréparatoire. Les Rmes Prélats et Consultants théologiens émettaient leur vœu sur trois miracles opérés par l'intercession de la Vén. Servante

de Dieu, Sœur Marie Crescentia Hoess, professe du Tiers-Ordre régulier de S. François, morte au monastère de Kaufbeuren, diocèse d'Augsbourg (1744). Ces miracles sont proposés pour sa béatification.

Souhaits du Sacré Collège. — C'est l'avant-veille de la naissance de l'Enfant Jésus que Sa Sainteté Léon XIII recevait, selon l'usage, le collège des Cardinaux qui venaient lui offrir leurs vœux et félicitations à l'occasion de la fête de Noël et du nouvel an. Cette audience solennelle accordée à son auguste sénat, fournit chaque année au chef de l'Eglise l'occasion de faire entendre sa parole qui, sortie du Vatican, fait bientôt le tour de l'univers catholique. Répondant à l'adresse du Doyen des Cardinaux, Léon XIII parla de la Paix : " Bien précieux et fécond que nous sommes le premier à souhaiter au monde, mu par le sentiment de Notre Paternité spirituelle." Il est vrai que le problème de la paix ne pourra jamais trouver ici-bas une solution complète, attendu que la vie de l'homme sur la terre est un combat. Il est cependant une paix conciliable avec cet état militant, c'est celle qui consiste dans la tranquillité de l'ordre ; elle est le fruit de la justice et de la charité. Cette paix, de même que l'homme ne l'a connue que par Jésus-Christ, ainsi il la perd en s'éloignant de lui et de la loi divine, véritable fondement de l'ordre moral et de la tranquillité des peuples. " Et voilà pourquoi nous voyons aujourd'hui la paix acclamée au sein des nations civilisées qui pourtant ne jouissent pas de la paix véritable, parce que sur bien des points elles s'éloignent de Celui qui seul peut la donner."

Le Souverain Pontife signale les dissensions qui troublent la Péninsule depuis quelques années par suite de la triste condition créée au Saint Siège, condition " qui répugne aux traditions de l'Italie, et à son génie national." Puis donc que les catholiques, comme par instinct de conservation, veulent se serrer plus étroitement autour du Pontife réintégré dans ses droits, " c'est un mal que de méconnaître ces aspirations, ce serait pis encore que *d'envelopper dans le même sort des citoyens pacifiques et des factions subversives.*" Il serait difficile de prévoir les heureux résultats, tant au point de vue matériel que moral, qui suivraient la réparation dictée par la justice.

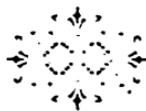
Après son discours, que nous venons de résumer, le Pape invoque les plus abondantes bénédictions du ciel sur le Sacré

Collège, et rentre dans ses appartements après avoir béni l'assistance.

Noce de diamant de Léon XIII. Le premier jour de 1898 revêtait un caractère de fête particulièrement touchant pour les catholiques de l'univers et les fidèles de Rome en particulier, à l'occasion du soixantième anniversaire de la première messe de Sa Sainteté Léon XIII, le Pape vraiment providentiel. Sans parler des nombreux télégrammes, qui des cinq parties du monde, apportaient à l'auguste Vicillard les témoignages de vénération et d'amour des princes comme des peuples de la chrétienté, nous nous bornerons à rappeler comment Rome a su faire éclater son bonheur et sa joie de posséder dans son enceinte le Vicaire de Jésus Christ. C'est en effet dans la soirée de ce même jour que les catholiques, sans distinction de rang et de condition, accouraient en foule au tombeau du prince des Apôtres, et les voix de plusieurs milliers de fidèles faisaient retentir les voûtes de l'immense basilique par le chant solennel de l'hymne de l'action de grâce. La cérémonie accomplie par privilège à l'autel papal était présidée par S. E. M. le Cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat. Elle fut clôturée par le salut du Saint Sacrement donné avec le magnifique ostensor que les catholiques d'Italie offraient dernièrement à Sa Sainteté, pour protester contre l'érection du monument à l'impie Giordani Bruno. Cet ostensor, " qui renferme une idée bien supérieure au prix de la matière et au majesté de l'art, ne saurait être mieux placé qu'auprès de la confession symbolique de S. Pierre." C'est ce qu'écrivait Léon XIII au Cardinal Archevêque de la Basilique.

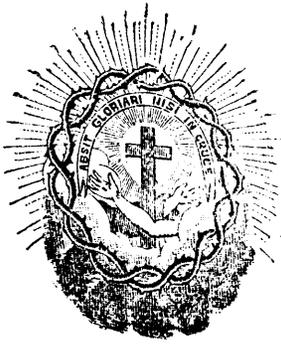
Dans la matinée du même jour Sa Sainteté célébrait la messe dans la salle des Béatifications qui regorgeait d'une assistance choisie. Inutile d'ajouter que Léon XIII, à l'aspect d'une santé toujours florissante en dépit de son grand âge, fut l'objet d'enthousiastes et frénétiques applaudissements de la part des fidèles, heureux d'être bénis en cette circonstance mémorable par le chef visible de l'Eglise de Dieu.

FR. FRANÇOIS AUGUSTIN.









Calendrier

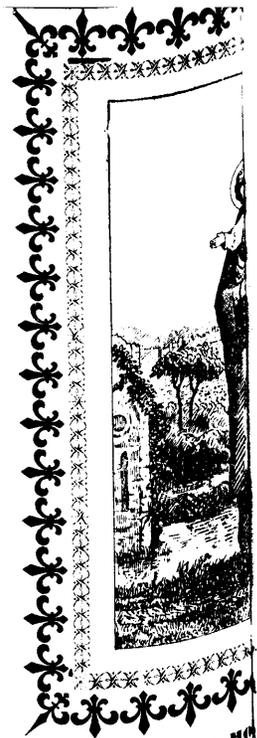
MARS

- M. 1 Bse Mathia de Nazarei, V, 2 O.
- M. 2 Quatre-Temps — Bse Agnès de Prague, V, 2 O.
- J. 3 S. Tite, E. C., S. Casimir, C. — S. Lucius, P. M.
- V. 4 Quatre-Temps — La Lance et les Clous de la Passion.
- S. 5 Quatre-Temps — S. Jean Joseph de la Croix, p., 1 O. — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*
- D. 6 2me dim. du Carême — Ste Colette, V., 2 O. — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*
- L. 7 Office de Ste Colette (de la veille) — S. Thomas d'Aquin, C. D. — Stes Perpétue et Félicité, MM.
- M. 8 S. Jean de Dieu, C.
- M. 9 Ste Catherine de Bologne, V., 2 O. — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*
- J. 10 Quarante Martyrs.
- V. 11 Saint Suaire — Ste Françoise Romaine, Vve, 3 O. — 256 a. 50 q., *E. F.*
- S. 12 S. Grégoire, P. C. D.
- D. 13 3me dim. du Carême — B. Roger de la Marche, p., 1 O.
- L. 14 B. Pierre de Tréja, p., 1 O. — Translation de S. Bonaventure.
- M. 15 Office des Epousailles de la sainte Vierge (du 23 janvier). — *Exercice des treize mardis en l'honneur de saint Antoine.*

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église paroissiale, s'ils ne peuvent visiter l'église franciscaine.

Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans leurs maisons particulières.



VERTU DU MOI

“ Mes frères que servira-t-il à point les œuvres ? sa foi pourra-t-elle être morte en elle-même. Quel fruit j'ai les œuvres : montrez-moi votre foi et je vous montrerai ma foi par les œuvres. ”

PENSEZ

“ Jamais la foi ne serait une vertu si elle ne redressait en quelque sorte le cœur. ”

“ Trois choses font l'homme pieux : toujours pieux, des actes toujours pieux. La perfection d'une vie de foi est constante en elle-même, élevée et éclairée par la charité. ”

RÉSOLU

1° Je rechercherai dans ma conduite une habitude prise qui contredise la foi.

2° Avant de prendre une décision, comment agirait un homme de foi ?

3° Dans les plus petits détails de ma vie, comment la foi se manifesterait-elle ?

4° Je m'habituerai à considérer la foi non pas d'après ce qu'en pense le monde, mais d'après ce qu'en pense mon âme.

5° Dans mes conversations, je serai un caractère chrétien qui les rendra plus utiles.

6° Je placerai un crucifix à l'entrée de ma chambre.

RECO

16 Vocations. — 18 Persévérances. — 12 Époux séparés. — 2 Interminables. — 25 Ivrognes. — 4 Mille. — 2 Résignations. — 4

8 Personnages sans travail. — 4 Morts. — 1 Préservation de mort.

protestante qui met en danger sa foi.

particulières.

Réciter



Séraphique

1898

- M. 16 Office de la chaire de S. Pierre à Antioche (du 23 février). — B. Pierre de Sienne, artisan, 3 O.
- J. 17 S. Patrice, E. C.
- V. 18 Office des Cinq Plaies de N. S. — B. Salvator d'Orta, f. l., 1 O.
- S. 19 S. Joseph — *A. G. no 25.*
- D. 20 4me dim. du Carême — B. Jean de Parme, p., 1 O.
- L. 21 S. Benoît, abbé.
- M. 22 S. Bienvenu, E. C., 1 O. — 256 a. 50 q., *E. F.*
- M. 23 S. Pierre Damien, E. C. D.
- J. 24 S. Gabriel, archange.
- V. 25 Annonciation — 243 a. 129 q., 300 j., *E. F. — A. G. no 26.*
- S. 26 Office du B. Jean de Parme (du 20) — B. Rizzier de Mucia, p., 1 O.
- D. 27 Dimanche de la Passion — S. Jean Damascène, C. D. — B. Pérégrin de Faléroni, f. l., 1 O.
- L. 28 B. Marc de Montégallo, p., 1 O.
- M. 29 Bse Paule Gambara Costa, Vve, 3 O.
- M. 30 Bse Angèle de Foligno, Vve, 3 O.
- J. 31 Office du Précieux Sang — B. Marc de Bologne, p. 1 O.

ABBREVIATIONS. — *A. G.* Absolution Générale, *I. P.* Indulgence plénière aux cond. ord. avec visite d'une église du 1er ou du 2me Ordre, ou du T.-O. régulier; *S. R.*, Ind. des Stations de Rome; *M.* Martyr; *C.* Confesseur; *Ev.* Evêque; *D.* Docteur; *V.* Vierge; *Vve.* Veuve; 1 O., 2 O., 3 O., 1er, 2me, 3me Ordre.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, 3 *Pater, Ave, Gloria*; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

Imprimatur:

PAULUS Archiep. Marianop.



LA FOI PRATIQUE

« Comme de dire qu'il a la foi, s'il n'a suaver? La foi qui n'a pas les œuvres les œuvres, et moi je vous montre S. JACQUES, 2-14.

SÉRAPHIQUES

quoiqu'elle éclairât l'intelligence, si volonté. »

S. BONAV. Livre 3 des Saints. une nourriture sobre, des sentiments

S. BONAV. Ps. 150. consiste en trois choses: qu'elle soit Dieu par la contemplation, et qu'elle de Padoue. Sermon de Tr.

DU MOIS

si je n'ai pas une manière de voir ou de catholique.

importante je m'interrogerai en disant: cette circonstance.

vie, je tâcherai de m'inspirer d'un noble purement humain.

ens et les maux de cette terre non mais d'après leur rapport avec Dieu et

orcerai sans contrainte à leur donner toujours distinguer des conversations

le plus honorable de ma maison.

INDICATIONS

39 Conversions. — 7 Jeunes ménages libertins. — 3 Fréquentations

entreprises. — 25 Malades. — 12 fêtes communions. — 8 Sanctifications.

et mères de famille. — 5 Bonnes — 16 Défunts. — Conversion d'une de son mari catholique. — 30 Grâces

Ave, Gloria.



Mort du comte Roselly de Lorgues. — Le monde chrétien vient de faire une grande perte : M. le comte Roselly de Lorgues est mort le 2 janvier, à l'âge de 93 ans. Il était le doyen des écrivains catholiques français.

Notre intention n'est pas de retracer ici une notice biographique (1) de cet illustre serviteur de l'Eglise, premier apologiste, en ce siècle, du christianisme, immortel historien de Christophe Colomb ; nous devons rappeler simplement les liens qui l'attachaient à l'Ordre de saint François et à la Terre-Sainte.

Personne n'ignore que le grand navigateur génois, en allant à la conquête d'un nouveau monde, s'était proposé l'évangélisation de ces contrées et la délivrance du Saint-Sépulcre au moyen des richesses qu'il devait y trouver. Mais nul mieux que le comte Roselly de Lorgues n'a fait ressortir ce double caractère de la mission de Colomb, dans les nombreux ouvrages publiés sur ce sujet : *La Croix dans les deux mondes*, *Histoire de la Vie et des voyages de Christophe Colomb*, *l'Ambassadeur de Dieu*, *Histoire posthume de Christophe Colomb*, *Satan contre Christophe Colomb*, etc. Si Christophe Colomb a découvert l'Amérique, on peut dire, en un sens, que le noble écrivain a découvert et mis en lumière, en ce siècle, le véritable Colomb, sa mémoire, soutenu sa cause avec la foi et le talent extraordinaires d'un écrivain qui avait reçu de Dieu, à cet effet, une mission providentielle.

Comme son héros, le comte Roselly aimait grandement la

(1) Voir cette notice dans la *Revue Franciscaine* de Bordeaux. n° de février et suivant.

Terre-Sainte et en raison de ses travaux il fut nommé chevalier-grand'croix du Saint-Sépulcre. Il était même président de l'association des chevaliers du Saint-Sépulcre et pendant de longues années il les réunissait régulièrement dans ses salons.

Malgré son âge avancé, M. Roselly de Lorgues conserva sa santé presque intacte et ses facultés intellectuelles dans toute leur vigueur. Rarement on vit un cerveau mieux organisé et plus apte aux travaux historiques et littéraires. A 92 ans, il composa son dernier ouvrage, *Les Calomniateurs modernes du Serviteur de Dieu Christophe Colomb*, livre écrit d'une main qui ne tremblait pas, d'une plume élégante et vigoureuse. Il venait de corriger les épreuves du premier chapitre de cet ouvrage (dont nous parlerons plus tard, pensons-nous,) confié à l'Imprimerie Franciscaine de Vanves, quand la maladie vint interrompre son travail, 15 jours à peine avant sa mort. Il en avait le pressentiment, aussi il suppliait de hâter l'impression, répétant bien souvent : " Je ne verrai pas la publication du livre ! " Et il citait l'exemple de Copernic qui, frappé par la maladie, eut à peine le temps de corriger les épreuves de son dernier ouvrage.

Quelques heures encore avant de rendre sa belle âme à son Créateur, il parlait de ce travail et donnait comme suprême recommandation de le publier au plus tôt. C'est qu'il espérait, non sans raison, que cette publication serait décisive pour l'introduction de la cause de Christophe Colomb, et il aurait voulu assister, sur la terre, au triomphe du serviteur de Dieu, auquel il avait voué son amour, son cœur, sa vie et ses travaux. C'est du haut du ciel qu'il pourra jouir de la glorification tant désirée, en compagnie de celui qui en sera l'objet et le héros. Nul doute que le divin Maître n'ait donné la récompense éternelle à celui qui travailla si vaillamment pour sa gloire et le bien de l'Eglise.

M. le comte Roselly de Lorgues était postulateur de la cause de Christophe Colomb et à ce titre il avait fait toutes les diligences possibles pour avoir des adhésions et approbations épiscopales. Il obtint bientôt neuf cent dix lettres publiques d'approbation, et quatre-vingt lettres particulières, provenant les unes et les autres de quarante-quatre cardinaux, des patriarches, primats, métropolitains, délégués, évêques, vicaires apostoliques de l'univers catholique, unis pour la première fois dans une telle sollicitation, de telle sorte que le *Postulatum* revêt vrai-

ment un caractère oecuménique. Il avait réuni toutes ces lettres en un magnifique album qu'il confia au chevalier Joseph Baldi, de Gènes, son vice-postulateur. Celui-ci vint à mourir le 23 juillet dernier. De même qu'il avait donné son dernier ouvrage à l'Ordre de saint François, M. le comte Roselly légua alors également ce trésor incomparable au même Ordre, lui confiant le soin de hâter le triomphe de la grande Cause colombienne.

Les derniers arrangements étaient faits. Sa mission sur la terre était remplie et c'est à ce moment que Dieu l'a rappelé à lui. Pour nous qui avons connu les dernières pensées de ce grand chrétien, nous n'oublierons jamais les sentiments de sa foi vive et sa joie profonde d'avoir pu ainsi léguer son mandat *religieux* à l'Ordre Séraphique, auquel appartenait Colomb comme tertiaire.

Le comte Roselly avait un profond amour pour saint François et son Ordre. Dès sa jeunesse, il ne pouvait voir, sans être ému, le pauvre habit franciscain. Cependant, par un sentiment de scrupuleuse délicatesse, il n'était pas entré dans le Tiers-Ordre. Ce ne fut que dans ces derniers temps qu'il revêtit les livrées de la pénitence, le jour de la fête de saint François. Il s'y prépara avec piété, communia la matin, et le soir, dans son salon, il ceignit l'humble cordon avec une simplicité et une joie vraiment séraphique qui nous émut vivement. Une autre consolation lui était réservée. Ce fut celle de recevoir, par l'entremise de notre Ordre, la bénédiction apostolique de Sa Sainteté Léon XIII, la veille de sa mort. Le lendemain, en pleine connaissance, dans l'entière lucidité de son intelligence, après avoir reçu tous les sacrements, l'indulgence de la bonne mort, tracé maintes fois le signe sacré de notre rédemption, baisé à plusieurs reprises le crucifix, il s'endormit dans la paix du Seigneur, avec le calme du juste.

Après sa mort, son visage baigné dans la lumière des flambeaux funèbres, prit une expression suave de sérénité : de ses lèvres souriantes semblaient s'échapper ces mots pris pour épitaphe par un autre grand écrivain : " J'ai cru, je vois ! "

Le comte Roselly de Lorgues avait été honoré de deux croix de chevalier, de deux croix d'officier, de quatre croix de commandeur, de deux plaques de grand-croix ; il était grand-croix de première classe de l'Ordre de saint Grégoire, décerné par un bref spécial de Sa Sainteté Léon XIII.

Au-dessus de tous ces honneurs, on peut dire que M. le comte Roselly plaçait l'amitié dont l'avaient honoré deux grands pontifes (Pie IX et Léon XIII), son amour si extraordinaire pour Christophe Colombo et son attachement pour l'Ordre de saint François.

Que les amis de la Terre Sainte, que nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre n'oublient pas dans leurs prières le grand serviteur de l'Église, dont le nom est désormais inséparable de celui de Colomb.

FR. NORBERT

Départ de Franciscaines missionnaires. — Six religieuses franciscaines de Sainte-Marie des Anges se sont embarquées récemment pour le Pendjab.

La *Semaine de Lyon* qui raconte avec émotion la scène des adieux, nous apprend que parmi les émigrantes se trouvent deux sœurs qui sont attendues et seront accueillies au Pendjab avec une joie facile à comprendre par une troisième sœur qui les a précédées dans l'apostolat. Leur mère, entrée au noviciat la dernière, se propose, dès que ses supérieures le lui permettront, d'aller rejoindre ses filles.

Une fête à l'Enfant Jésus chez les Franciscaines Missionnaires de Marie à Québec. — Monsieur l'abbé Pâquet ayant assisté plusieurs fois aux fêtes enfantines qu'il est d'usage de célébrer à Rome, pendant le St Temps de Noël, dans l'Église franciscaine de l'Ara-Coeli, a toujours été profondément touché de l'esprit de foi, de douce piété et de confiante ferveur qui animait parents, enfants et simples spectateurs dans ces réunions annuelles. Plein de ces pieux souvenirs, Monsieur l'abbé Pâquet, devenu Aumônier des Srs Franciscaines Missionnaires de Marie, et désireux de faire respirer aux familles si chrétiennes de Québec, le suave parfum de ces cérémonies éminemment propres à développer chez la jeunesse de vrais sentiments d'amour et de générosité pour l'Enfant-Dieu, rêvait depuis longtemps d'établir, dans la chapelle des Franciscaines, une cérémonie analogue qui fût, sinon une reproduction exacte, du moins un écho de ce qui se pratique dans la Ville éternelle.

Cette fête a été inaugurée cette année. Dans un coin de la crypte de la nouvelle Église où le St Sacrement ne réside qu'aux jours de réunions du Tiers-Ordre, une espèce de grotte avait été ménagée et décorée avec beaucoup de dévouement par

M. Tardivel. C'est là que, le jour de l'octave des Sts Innocents, à 3 hrs de l'après midi, une douzaine d'enfants, préalablement exercés, se réunissaient pour offrir à l'Enfant Jésus l'hommage de leurs chants ou récitations et surtout celui de leurs cœurs innocents. — Quelques-uns représentaient les anges, d'autres, les bergers ; en alternant leurs chants et leurs dialogues, ils établissaient des scènes charmantes entre le Ciel et la terre.

Le petit Jésus, délicieux bébé prenant son rôle au sérieux, écoutait, couché dans sa crèche, les quatre saisons briguer l'honneur de lui servir de berceuse : " Nenni, répondait-il au printemps, en grasseyant, je ne veux point de toi, pour me caresser et encore moins pour me bercer ; tu es trop pimpé ! " Pourtant, l'Enfant divin voulut bien recevoir un présent du printemps : les épines qui devaient servir à tresser sa couronne. Il éconduisit de la même manière l'été et l'automne, acceptant toutefois du premier l'épi de blé qui se transformera un jour en blanche et pure hostie ; de l'automne, la grappe de raisin, mystique symbole de ce Sang précieux qu'Il a déjà soif de répandre pour le salut du genre humain. Arrive enfin l'hiver, toute grelottante, à peine vêtue. Elle lui apporte avec peine un morceau de bois pour le réchauffer. Oh ! alors, le divin Enfant attire à Lui la rigoureuse saison, accepte et le bois qui servira à former sa croix, et la berceuse elle-même ; Il la caresse, l'embrasse, reconnaissant en elle la souffrance qu'Il est venu épouser sur la terre.

Après la récitation de divers petits morceaux traduits de l'italien, la partie active des enfants s'est terminée par un chœur : les Echos de Bethléem. Rien de plus touchant que de voir ensuite les assistants s'approcher de la balustrade pour baiser pieusement les pieds de l'Enfant Jésus que Mr l'aumônier offrait à la vénération de tous. Enfin, un salut solennel du Très Saint Sacrement couronnait cette fête dont parents et enfants ont emporté et conserveront, nous n'en doutons pas, le plus précieux et le plus vivace souvenir. Ces impressions se fixent profondément dans l'esprit et dans l'âme des enfants et y forment, pour ainsi dire, comme les assises de leur foi et de leur amour pour le divin Captif de nos Tabernacles.

Puissent les familles chrétiennes comprendre plus que jamais toute l'importance qu'il convient d'attacher à ce premier éveil des facultés du jeune âge et les développer sous la douce influence des sentiments chrétiens !

Les Petites Sœurs Franciscaines de Marie. — La communauté religieuse franciscaine de la Baie St Paul appelée "Les Petites Sœurs Franciscaines de Marie" vient d'accomplir un grand progrès.

Cette Communauté, toute canadienne française, a pris naissance dans la ville de Worcester, Etat du Massachussets, diocèse de Springfield, sous la direction de Rvd Messire Brouillet, curé de la Congrégation canadienne de cette ville, en 1889, dans le but de vaquer à diverses œuvres de charité, surtout aux orphelinats.

Les débuts de l'œuvre furent si pénibles et entourés de tant de difficultés que Mgr O'Reilly, alors Evêque de Springfield, conseilla aux Sœurs d'établir leur maison-mère en Canada, tout en conservant, comme succursale ou mission, leur maison de Worcester.

En conséquence, avec le consentement et sous la protection de Mgr l'Evêque de Chicoutimi, elles vinrent se fixer, avec leur noviciat, à la Baie St Paul, Co. de Charlevoix, où le Rvd Messire Fafard, Curé du lieu, leur confia la direction de l'Hospice Ste Anne qu'il venait de fonder, tout en gardant, comme succursale, leur première maison de Worcester.

Après la mort de Mgr O'Reilly, les Sœurs Franciscaines eurent à soutenir leurs droits contre des adversaires puissants, qui désiraient les faire partir de Worcester. Il serait trop long d'énumérer et raconter les inexplicables procédés que l'on employa envers elles pour obtenir ce point.

Les Sœurs opposèrent, pour toute résistance, la patience, au milieu des plus grandes épreuves, en implorant l'appui et la justice des autorités ecclésiastiques supérieures, se soutenant elles-mêmes et leurs orphelinés par les seules ressources de quêtes à domicile, selon l'esprit de St François d'Assise. Elles se sentaient fortes de leurs droits, ayant été revêtues de l'habit franciscain par leur pasteur en personne, de la manière la plus régulière, étant reconnues par l'autorité civile, en possession d'une chartre d'incorporation pour tout l'Etat du Massachussets, et jouissant de la sympathie de la population canadienne qui soutenait leur œuvre généreusement. Pendant plus de sept ans elles eurent à supporter cet état de choses ; et jamais elles ne se découragèrent.

La cause a été portée devant le tribunal des deux Délégués Apostoliques aux Etats-Unis, et même devant La Sacrée Congrégation de La Propagande à Rome. Aucun de ces hauts

tribunaux n'a pu trouver les Sœurs en défaut, ni réprover la justice de leur cause. Enfin, grâce à l'intervention de Son Excellence Mgr Martinelli, le Délégué Apostolique aux Etats-Unis, ce long différend vient de se terminer de la manière la plus paisible. Mgr Beaven, l'Evêque actuel de Springfield, vient de signer un acte d'accord avec cette Communauté, par lequel il consent à l'accepter régulièrement, sur le même pied que toute autre communauté missionnaire, dans son diocèse. Cet acte d'accord a été promulgué par Rvd Messire Brouillet, curé canadien de Worcester, au prône de la messe paroissiale, par ordre de Mgr Beaven. De leur côté les Sœurs Franciscaines ont consenti à abandonner leur orphelinat aux Sœurs de la charité, pour prendre la garde des vieillards des deux sexes.

Ce malheureux différend a sans doute nui aux premiers développements de cette communauté ; mais d'un autre côté, l'épreuve lui a été infiniment salutaire et profitable sous plusieurs rapports. Un des plus grands avantages qu'elle en a retirés, c'est que, en portant cette cause jusqu'à Rome, les adversaires ont fourni au St Siège l'occasion d'examiner et étudier tout ce qui concernait cette nouvelle communauté, ainsi que l'histoire de ses commencements, et de prononcer en sa faveur une sentence favorable qui équivaut à une approbation tacite, en attendant qu'il s'écoule le nombre d'années voulu, et certaines autres conditions canoniques exigées, pour que Rome promulgue régulièrement un décret d'approbation officielle.

C'est ainsi que les adversaires ont, sans le vouloir, rendu à cette communauté un immense service qui la met sur un pied presque aussi avantageux que certaines autres communautés religieuses beaucoup plus anciennes.

Les Petites Sœurs Franciscaines de Marie nous prient d'inviter nos lecteurs à s'unir d'intention à elles pour les aider à offrir au ciel les plus vives actions de grâces pour l'inappréciable faveur que le bon Dieu leur a accordée.

C'est avec plaisir que nous nous rendons à leur demande, car le dénouement pacifique de cette épineuse affaire aura sans doute pour effet de consolider cette jeune Communauté, et de lui donner une nouvelle effervescence, en même temps qu'il est un progrès réel, et un véritable sujet de consolation pour l'Ordre Franciscain en ce pays et aux Etats-Unis.

Inventeur Franciscain. — Le R. Père André Marie que

André Marie

beaucoup de nos Lecteurs ont connu pendant son trop court séjour au Canada, vient d'inventer un générateur de gaz acétylène qui, d'après les ingénieurs compétents, dépasse en perfection les appareils les plus ingénieux construits jusqu'à présent.

—:o:—

❖ CHRONIQUE ❖



Antonienne

—:o:—

Oka. — J'ai obtenu du bon Saint la délivrance d'une tentation d'esprit qui m'obsédait. M.

St-Fabien. — A la suite de deux neuvaines à S. Antoine, j'ai reçu des nouvelles de mon fils dont je n'avais rien reçu depuis un an. Ma fille Julie dont le mal d'yeux avait été déclaré inquiétant par le docteur, a repris beaucoup de mieux, depuis que nous l'avons recommandée à S. Antoine.

Dame R. G.

Ste-Angèle. — Madame David Hébert atteinte d'une maladie mortelle a été guérie d'une façon prodigieuse, sinon miraculeuse, par l'intercession de S. Antoine. En moins de quatre jours cette personne qui avait reçu le S. Viatique, pouvait vaquer à ses travaux ordinaires. Med. V. S. de Carufel, Prêtre.

Cap-Santé. — Merci à S. Antoine pour trois faveurs. A. P.

Traverse City. — Après une neuvaine et la récitation de 100 chapelets pour les Ames du purgatoire, S. Antoine nous a fait retrouver un crucifix perdu. Charles Veneur.

Trois-Rivières. — Le bon Saint m'a obtenu une grande faveur : qu'il daigne me pardonner de m'acquitter si tard de ma promesse de publication. Delle A. B.

St-Hyacinthe. — J'ai promis une messe en l'honneur de S. Antoine et j'ai retrouvé une bague et un porte-monnaie.

Que le Saint soit aussi remercié pour un brillant succès

obtenu à la suite de deux messes promises en son honneur.

Dame F. N. T.

— Entre autres grâces, S. Antoine a obtenu à la suite de deux neuvaines un emploi à mon mari jusqu'alors sans ouvrage.

C. M.

L'Acadie. — Nous avons promis à la Très Sainte Vierge, à S. François et à S. Antoine neuf chemins de croix pour les âmes du purgatoire, et nous avons été préservés d'une maladie contagieuse que nous redoutions. T.

Montréal. — Un bref de S. Antoine m'a guéri d'un mal de gorge bien douloureux. Le soir même, j'ai pu travailler. C. B.

— Une grâce obtenue. — Objets retrouvés. — Une grâce temporelle obtenue à la suite de 9 chemins de croix donnés à S. Antoine pour les Ames du purgatoire.

— Nombreuses grâces obtenues, en particulier une situation que je n'osais espérer. Dame I. P.

— Merci à S. Antoine et au bon Frère Didace pour une faveur temporelle. Dame N. B.

— L'automne dernier un de mes proches fut atteint d'une maladie mentale qui lui faisait endurer toutes les tortures morales et nous faisait redouter un dénouement fatal. Nous avons fait quatre neuvaines à S. Antoine, et ces souffrances ont cessé par la mort la plus douce et la plus édifiante. Nous considérons, vu les circonstances, que cette mort est une faveur plus grande qu'une guérison. En la publiant, nous accomplissons une partie de nos promesses.

— Par l'intercession de S. Antoine, le Sacré-Cœur a daigné m'accorder deux grâces.

GRÂCES DIVERSES

Une grâce obtenue du Sacré-Cœur. — Une faveur due au Petit Jésus de Prague. — Portneuf: Exemption d'une grave maladie, grâce à N.-Dame des Sept Douleurs, S. François et S. Antoine. — Une guérison à S. Ferdinand d'Halifax, une autre à Montréal due à S. François.

— Secours obtenus parmi des embarras inextricables, grâce aux saintes Ames du purgatoire.

CHRONIQUE PALESTINIENNE.

Nos Pèlerins à Jérusalem. — Les pèlerins auxquels Monseigneur Bruchési se proposait de se joindre sont arrivés à Jérusalem le jeudi 30 décembre, vers deux heures de l'après-midi. L'échouage du bateau à Messine les avait mis en retard de cinq jours. Le mauvais état de la mer à Jaffa les ayant empêchés de débarquer le mercredi matin, 29, ils sont restés en panne toute cette journée et ont touché terre seulement le lendemain. Ce pèlerinage a été traversé par bien des épreuves ; mais les pèlerins se sont montrés par leur courage et leur magnanimité à la hauteur des épreuves, et du but qu'ils voulaient atteindre. Assurément Celui qui, du haut du ciel, préside aux luttes des enfants des hommes pour applaudir à leurs efforts, n'aura pas manqué de bénir les saintes énergies déployées par ces dignes croisés de la pénitence dans des circonstances excessivement pénibles. — Un incident des plus douloureux s'est passé sous leurs yeux en face de Jaffa. Du bateau autrichien, *le Lloyd*, avaient débarqué sept personnes : une veuve dalmate, et ses quatre enfants dont le plus âgé avait à peine onze ans, un peintre italien qui venait de se fiancer à Port-Saïd, et un prêtre de l'Ariège, l'abbé Pont, lequel, ayant manqué le bateau du pèlerinage, s'était embarqué sur le paquebot autrichien. La mer était houleuse. Les bateliers indigènes, vieux loups de mer qui ne craignent jamais pour leurs propres existences, n'ont pas eu grand souci du salut des autres. Au lieu de contourner la terrible passe entre deux rochers qui conduit au quai de débarquement (ce qui se fait toujours en pareil cas), ils ont voulu, peut-être par bravade, franchir le dangereux écueil. Mal leur en a pris. Arrivés à l'endroit redoutable, une vague enlève comme une plume l'imprudente nacelle et la brise comme un verre contre le rocher. Les pauvres passagers renversés, battus et roulés par les flots, se sont tous vus perdus. Le peintre a disparu le premier ; quand on l'a retrouvé, il était sans vie, fortement contusionné à la poitrine et à la tête, avec une jambe complètement brisée et à peu près détachée du tronc ; le prêtre avait tenu dans ses mains deux enfants de la veuve infortunée ; deux fois il avait plongé au fond de la mer et deux fois il était revenu à fleur d'eau, lorsqu'il s'aperçut que les deux enfants lui avaient échappé. L'un d'eux fut retrouvé sain et sauf

entre deux rochers. L'autre n'a pas été retrouvé. Le prêtre n'a été lui-même sauvé que par miracle. Au moment où il perdait pied de nouveau, il trouva sous sa main une corde qu'on lui avait jetée du rivage, et grâce à cette corde il est arrivé au port non sans égratignures et écorchures aux genoux et aux mains. La veuve avait aussi deux enfants. L'un a été noyé ; l'autre s'est tenue accrochée à la robe de sa mère et a été sauvée avec elle. Impossible de décrire la scène déchirante dont les pèlerins du bateau ont été les anxieux témoins ; mais sur le rivage plus émouvant encore fut le spectacle. Là se trouvait le père de la veuve qui l'attendait avec ses petits enfants. Il a assisté à cet épisode si navrant pour un cœur paternel, et quand on lui a ramené sa fille avec les deux enfants seuls survivants, il ne pouvait se consoler. C'était lui qui avait accordé à sa fille de venir le trouver à Jérusalem où il s'était installé depuis peu ; il se reprochait et ne se pardonnait pas de lui avoir fait entreprendre ce voyage à une époque si critique de l'année. La douleur lui voilait la raison. Tout le monde avait compassion de ce chagrin extrême. La mer avait eu sa grande part dans ce naufrage : elle avait gardé le peintre, une petite fille de trois ans et un garçon de onze ans. Les Religieux franciscains, qui ont un hospice pour les pèlerins, furent des premiers à venir secourir la famille infortunée. Les Sœurs de Saint-Joseph, toujours prêtes à exercer la charité, se sont mises au service du Père Supérieur de l'hospice, et jour et nuit, pendant deux jours et deux nuits, elles n'ont cessé d'être à côté des pauvres naufragés. Le Père Supérieur a été d'un dévouement et d'une délicatesse admirables. Le prêtre a changé pour un moment sa soutane contre la bure du moine franciscain ; il garde une profonde reconnaissance aux Religieux qui l'ont si bien reçu. Il a pu continuer son pèlerinage avec les autres, et célébrer, un des premiers, une messe d'action de grâces sur le Saint-Sépulcre du divin Sauveur. La veuve est un peu remise, les enfants qui restent sont bien ; mais les deux qui ne sont plus lui manquent et elle pleure toujours. Les bateliers se sont sauvés ; jamais vous n'entendez dire à Jaffa qu'un de ces loups de mer a péri dans un naufrage. Mais leur criminelle imprudence leur a valu la prison. — Quand donc fera-t-on un port à Jaffa ? telle est la question que l'on ne cesse de poser à Jérusalem. Et on répond : quand Sa Majesté le Sultan voudra. Et pourquoi ne veut-il pas ? *That is the question.*

Arrivés, comme nous l'avons dit, vers 2 heures de l'après-midi, les pèlerins de Notre-Dame du Salut ont fait ce même jour, à 5 heures, leur entrée solennelle au Saint-Sépulcre. Le R. P. Urbain, vicaire custodial, les a reçus à l'entrée de la basilique et leur a adressé, avec les souhaits de bienvenue, quelques paroles de félicitations.

Le lendemain matin, plusieurs prêtres célébraient déjà la messe sur le saint tombeau, et une messe solennelle y réunissait tout le pèlerinage.

C'était le vendredi, 31 décembre, le dernier jour de l'année. Bien que fatigués les pèlerins tinrent à faire le chemin de croix solennel en portant une grande croix de chêne, mémorial de ce pèlerinage aux Lieux-Saints. Cet exercice était d'autant plus méritoire qu'il faisait un froid extraordinaire ; il était tombé de la neige pendant toute la matinée. Le R. P. Vicaire custodial prêcha ce chemin de croix et fut vraiment édifié de la piété des auditeurs. Commencé à 1 heure de l'après-midi, il fut terminé, au Saint-Sépulcre, à 3 heures $\frac{3}{4}$, par la procession trois fois répétée de la grande croix autour du saint édifice.

Le pèlerinage de Bethléem eut lieu le lendemain. Puis est venue la visite de la basilique de Saint-Etienne, de la mosquée d'Omar, du tombeau des rois, du mont Sion, de Saint-Jean-in-Montana, du mont des Oliviers, du Jourdain, de Béthanie, etc. Les pèlerins n'avaient qu'un regret, c'est de n'avoir pas plus de temps à consacrer à la vénération des sanctuaires. Leur ferveur a suppléé à l'insuffisance du temps.

Le temps qu'il fait à Jérusalem. — A Jérusalem il fait froid, il neige, il gèle. Si quand Notre-Seigneur naquit, les montagnes de la Judée se sont couvertes de ce manteau blanc, le petit Enfant Jésus a dû bien souffrir dans la grotte de Bethléem. Ici on n'est pas habitué à ces froids ; aussi quand ils arrivent, ils éprouvent beaucoup plus qu'en Europe. Il est bon qu'on le sache.

Mort de M. Ledoux, consul général de France à Jérusalem. — Le 10 janvier s'éteignait à Jérusalem ce fervent et loyal catholique, chargé du consulat français en Palestine depuis le 29 septembre 1887.

Il professait ouvertement ses sentiments de catholiques et c'est avec les sentiments d'une foi profonde et d'une grande piété qu'il a rendu son âme à Dieu, après avoir reçu très dévotement

et en pleine connaissance tous les derniers sacrements. Les funérailles furent célébrées, le 12, très solennellement à Saint-Sauveur. La dépouille mortelle a été déposée, comme il l'avait demandé, dans un caveau, à Sainte-Anne, propriété française, où les Pères Blancs d'Algérie dirigent un séminaire grec catholique.

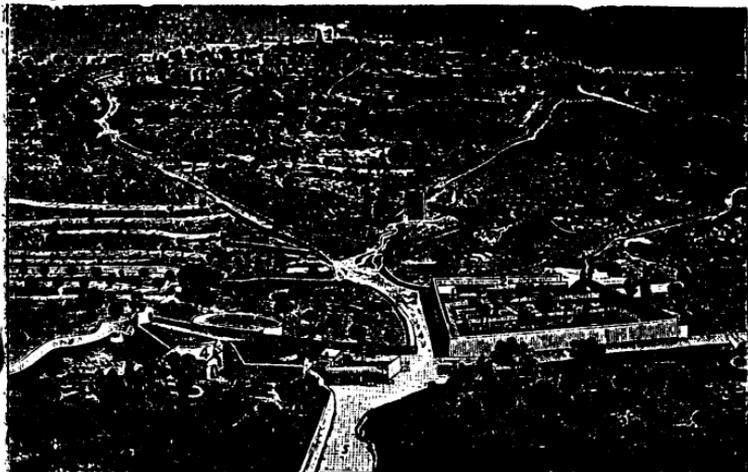
Bethléem. — La nuit de Noël a été très belle. Les offices ont été célébrés et suivis avec un grand recueillement. C'est Mgr Appodia qui a présidé les cérémonies de la nuit et du jour. L'orchestre de Saint-Sauveur et sa chapelle ont exécuté à la perfection les chants les plus appropriés à la circonstance. Les messes à la crèche n'ont pas discontinué depuis minuit jusqu'à 3 heures $\frac{1}{2}$ de l'après-midi.

Dans l'église de Saint-Sauveur, à Jérusalem, on vient en foule, même des schismatiques et des protestants, admirer la crèche, véritable œuvre d'art due au génie décoratif d'un religieux franciscain.

La fête de saint Etienne, patron du couvent et de l'église des Pères Dominicains, a été un peu contrariée, le matin par l'absence des pèlerins français qui devaient lui donner un éclat inaccoutumé, et, le soir, par une pluie très forte qui ne cessait, un instant, que pour retomber avec plus d'abondance.

Les pèlerins russes sont rares cette année. On se demande pourquoi.

L'année finit dans le calme et la tranquillité. Espérons qu'aucun élément de discorde ne cherchera à troubler l'année qui vient. Si la paix est désirable partout, elle l'est surtout aux Lieux-Saints.



Le Mont des Oliviers.

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Montréal. — Le 28 janvier 1896, j'étais atteinte d'un érysipèle facial qui s'aggrava si rapidement, que le 1er février ma vue était fort compromise, malgré les efforts du médecin. Redoutant une inflammation cérébrale, celui-ci conseilla à mon mari d'appeler mon confesseur. En attendant, les souffrances devenaient terribles. Je compris alors que j'étais perdue, et je m'adressai avec toute la confiance que peut donner la plus extrême détresse, au bon Frère Didace, à qui je promis une neuvaine. Je la commençai le même jour, et, m'étant procuré le portrait du bon Frère, je le trempai dans un bassin et me servis de l'eau pour me laver le visage avec foi. Le soulagement fut immédiat, et la guérison eut lieu le troisième jour de la neuvaine. Il ne me restait plus qu'à reprendre des forces. Je remercie continuellement mon Bienfaiteur que je recommande, dans cette déclaration solennelle, à la confiance des malades et de tous ceux qui ont besoin d'un puissant protecteur.

Dame C. VILLENEUVE.

— Merci au Bon Frère pour une grâce obtenue promptement après la promesse de la publier dans la Revue. Abonnée.

Ste-Cunégonde. — Montréal 18 février. J'ai fait dire une messe en l'honneur du bon Frère Didace, afin de lui prouver ma reconnaissance pour plusieurs grâces qu'il m'a obtenues. B.

Montréal. — Une Tertiaire de la Fraternité S. Antoine fut atteinte dans le courant de l'hiver d'une attaque de diphtérie dont le médecin redoutait les conséquences aggravées encore par l'âge de la malade. Avertie du danger qu'elle courait pour sa vie, la pieuse tertiaire se recommande au secours du bon Frère Didace et promet la publication de la grâce qu'elle obtiendrait. Sa grande confiance ne fut pas déçue. En trois jours elle fut complètement guérie, et elle attribue cette guérison extraordinaire à l'intervention du bon Frère.

Attesté par un Prêtre, Supérieur d'une communauté religieuse.

Montréal. — Avril 1897. Mon mari faisait la désolation de tous ceux qui l'aimaient par ses habitudes incorrigibles d'ivrognerie. J'étais près de me décourager lorsque je m'adressai au bon Frère Didace. Il daigna m'exaucer, au bout d'une neuvaine : j'en

ous la preuve immédiate et consolante. Voilà deux ans qu'il a guéri mon mari de sa funeste passion, et il n'y a pas eu de rechute depuis. C. D. L.

N. B. C'est mon mari lui-même qui s'est constitué le porteur de ce message et il est bien prêt à en garantir la véracité devant quiconque voudra s'en édifier.

J'ai été guérie d'un violent mal de gorge par l'intercession du bon Frère Didace. Je serais heureuse de rapporter les attestations médicales nécessaires pour faire ressortir l'authenticité de cette grâce : ne le pouvant faire encore, je promets au bon Frère une neuvaine de reconnaissance. Delle A. R.

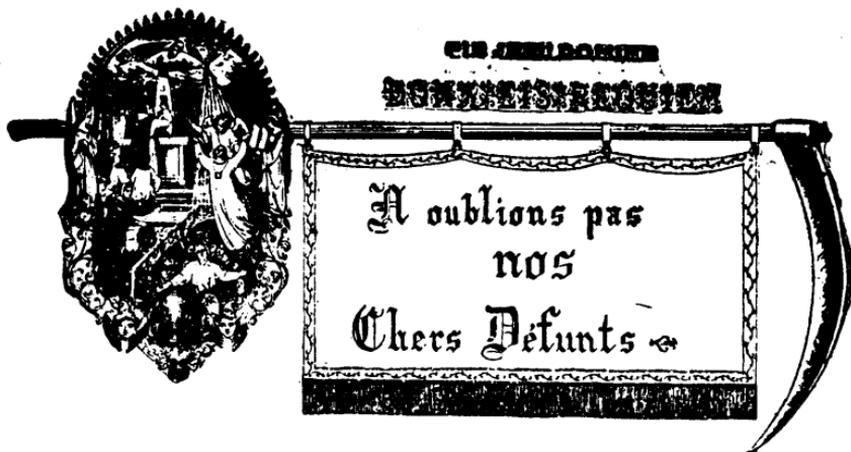
Contresigné, A. C. Robillard, Pire.

Ste-Cunégonde. — 25 Décembre 1896. Je souffrais cruellement d'une odontalgie aiguë. Je suppliai le bon Frère de mettre un terme à ma douleur afin que je pusse du moins vaquer à mes devoirs d'état. Il daigna m'écouter et me guérit sur place. Je lui en témoigne ma reconnaissance par cette publication selon ma promesse. Une jeune fille.

Ste-Thérèse. — 20 avril 1897. Il y a deux ans que je suppliais le Frère Didace avec une confiance que rien ne pouvait décourager. Il a tenu compte de ma persistance en m'exauçant. La grâce que j'ai obtenue est extrêmement importante et vient visiblement du ciel. Dans l'espérance que le bon Frère me continuera la grande protection dont il m'a entourée, je tiens à me souscrire publiquement parmi ses clients les plus dévoués et les plus reconnaissants. E. P.

Lewiston (Maine). Depuis treize ou quatorze ans, j'étais affligée d'un mal de côté. Les douleurs étaient intolérables et le travail impossible. Je me recommandai avec une grande confiance à mon bien-aimé Frère Didace et voilà que tout mon mal disparaissait au mois de janvier 1897. Je prie pour que le bon Frère soit glorifié pour tout le bien qu'il fait ici-bas, et je demande humblement à ceux qui souffrent de le prier avec confiance. Arthémise Gauthier.

Montréal. — Le bon Frère Didace a bien voulu exaucer ma prière et récompenser ma confiance en lui par une guérison complète. Je viens lui en témoigner publiquement ma reconnaissance selon ma promesse. Tertiaire.



A Saint Sauveur, le 26 décembre dernier, décédait, avec tous les secours de notre sainte religion, et avec tous les signes de prédestination, Mademoiselle Sophie Frénette, tertiaire de Saint François sous le nom de Sœur Saint-Nérée. Elle comptait, à sa mort, quatorze ans de profession, et elle finissait son troisième triennat comme maîtresse des novices.

Vouée au ministère de l'enseignement, depuis dix-huit ans que cette pieuse personne dirigeait une école dans la partie la plus populeuse de la paroisse de Saint-Sauveur, elle ne sut jamais que mériter les éloges unanimes, surtout de ses supérieurs ecclésiastiques, grâce à l'enseignement et à la piété qui faisaient de son école une institution exemplaire. Sa réputation était si grande même auprès des grandes familles, qu'elle ne pouvait, faute de local, accepter tous les enfants qu'on désirait lui confier. Elle avait un don merveilleux pour les gagner à Dieu, à la vertu, à la discipline et à la science. Aussi ses élèves étaient-ils faciles à reconnaître par leur soumission et leur bonne conduite en dehors comme à l'intérieur des classes. Elle mourut d'une cruelle maladie qui nécessita une opération quelques semaines avant sa fin. Les sœurs tertiaires assistèrent en corps à ses funérailles, ainsi que les membres de la Congrégation des Enfants de Marie et les enfants des écoles, au nombre de huit cents. Ce sont les Enfants de Marie qui ont payé tous les frais des obsèques.

Le R. P. Bernèche a chanté son service et les RR. PP. Drouet, supérieur de la résidence, et Chevrier, directeur des deux Fraternités, Désilets et Fiset, visiteur des écoles, assistaient au chœur.

Dame Hermine Dorothée Dupuis, en religion Sœur S. Elisabeth, décédée à S. Philippe le 6 janvier, après 2 jours de profession. Elle faisait également partie du chemin de croix perpétuel.

Dame John Thompson, décédée le 8 janvier à Québec, à l'âge de 63 ans.

Sœur Cécilia Dubule, décédée au couvent de Lachine le 26 janvier, après s'être consacrée au service des Sœurs de Sainte Anne en qualité de Tertiaire de S. François.

M. A. Bellay, en religion frère Antoine de Padoue, décédé à Montréal, le 7 janvier 1898, après 3 années de profession.

Doué des qualités les plus précieuses et les plus solides pour l'esprit et pour le cœur, il consacra constamment sa plume, son influence, son infatigable activité et ses modestes ressources à faire du bien à ses semblables et à glorifier Dieu de toutes manières. Il eût pu se faire une brillante position dans le journalisme industriel, commercial, littéraire et sensationnel. Mais jamais il ne voulut vendre sa conscience avec sa plume. Il comprenait les responsabilités du journalisme et ne voulut pas en faire un métier mais un apostolat, à la façon de Louis Veillot. Sa devise était de prendre aux franc-maçons, pour le service de Jésus-Christ, toutes les armes nouvelles, et principalement la presse, qui sont aujourd'hui dirigées contre l'Eglise Catholique tout d'une pièce, comme les chevaliers d'autrefois, il n'entendait pas les mélanges, les tiédeurs, les capitulations, les fourberies et les trahisons de tant de chrétiens dégénérés, aujourd'hui retardataires et demain transfuges. Et cependant, malgré l'intransigeance de ses principes, jamais il ne cessa d'être envers son prochain d'un dévouement et d'une urbanité qui rendaient son commerce extrêmement agréable. Il a écrit dans plusieurs journaux. Signalons notamment le *Petit Figaro* qui devint entre ses mains une feuille franchement catholique autant qu'intéressante et rédigée avec distinction. Nos lecteurs n'ont pas oublié la "Croix du Canada," qui succéda, en devenant quotidienne, à la "Croix de Montréal." Il s'y dévoua sans compter et montra durant l'existence trop éphémère de ce regretté journal quel bien aurait pu être réalisé si, en dehors du dévouement des Tertiaires de Montréal, la Croix eût rencontré autre chose que de l'apathie et même de l'hostilité. Au moment de sa mort, M. Bellay avait engagé au mont de piété sa montre d'or, pour soulager l'infortune d'un ami en détresse. Ce trait entre mille connus de Dieu seul montre jusqu'où pouvait aller chez lui l'esprit de dévouement. Au milieu de ces temps d'égoïsme et de bassesses, il est rare de rencontrer dans une vie, tant d'exemples constants de loyauté, de courtoisie, d'abnégation, d'énergie virile et d'intelligence éclairée par la foi. Revêtu de sa tunique franciscaine sur son lit de mort, il semblait dire à tous ses amis et au public dont il était universellement estimé : "Tachez de comprendre le Tiers-Ordre comme je l'ai compris moi-même. Il est digne des grands cœurs et il les rend plus grands encore." A quelque sphère qu'il appartienne, le tertiaire doit être dans le monde le type du gentilhomme, tout en cultivant les vertus séraphiques. Ainsi se reconnaissent dès ici-bas, par l'aristocratie des pensées et des sentiments, la seule qui soit vraie et durable, les fils du chevaleresque et séraphique François.

Dame Joseph Petit, née Marie S. Jean, en religion Sœur Ste Claire, décédée à Montréal le 18 janvier après 4 années de profession.

M. William Green, décédé le 15 décembre. Il était à la fois Tertiaire et membre de l'Association du chemin de croix perpétuel.

Demoiselle Adelaïde Labrecque, en religion Sœur Ste Made-

leine, décédée à S. Sauveur de Québec le 12 janvier, à l'âge de 53 ans, après 15 années de profession.

Dame Louis Huot, en religion Sœur S. François, décédée le 18 janvier à S. Sauveur de Québec, dans la cinquantième année de son âge, après 5 ans de profession.

Dame Joseph Soulard, en religion Sœur S. François-Xavier, décédée le 19 janvier à S. Sauveur de Québec, à l'âge de 82 ans, après 12 années de profession.

Dame Pierre Cauchon, en religion Sœur S. Pierre, décédée le 28 à S. Sauveur de Québec, dans sa soixantième année, après 7 ans de profession.

Dame Jos. Léveillé, née Edwige Mary, en religion Sœur Edwige, décédée à Ste Anne des Plaines le 9 février, à l'âge de 57 ans, après 2 ans et 3 mois de profession.

Dame Joseph Jacques, en religion Sœur S. Dilace, décédée à S. Roch de Québec le 15 janvier, après avoir fait profession le 8 décembre 1897.

R. I. P.

